



Production : quel autre modèle possible ?

Séminaire, 27 mars 2012, 8h30-10h30

Synthèse des débats

A l'occasion de la parution de l'étude Réindustrialisation, j'écris ton nom sous la direction de Jean-Louis Levet (Fondation Jean-Jaurès, mars 2012)

Propos introductifs, Jean-Louis Levet

Comment faire de la production une priorité politique dans le cadre de la campagne présidentielle ? Dans cette perspective, un groupe de travail très diversifié quant à sa composition, animé par Jean-Louis Levet, s'est réuni à la Fondation Jean-Jaurès pendant deux ans, à l'initiative de Jean Le Garrec (qui, pour des raisons personnelles, ne peut être présent à ce séminaire). Parti de mots clé comme entreprendre, confiance, créativité, capital, concurrence, travail, croissance, mêlant les disciplines et trajectoires, ce groupe « Production » a élaboré quelques orientations fortes tant au niveau de la compréhension (derrière la crise de la finance, la crise de la production), qu'au niveau des propositions et des actions à mener, énoncées dans l'étude *Réindustrialisation, j'écris ton nom*. Ce séminaire est une occasion de discuter des conclusions que propose cette étude et se structure en trois parties : tout d'abord les interventions des invités, faisant part de leurs analyses et propositions relatives à la réindustrialisation de notre pays et de nos territoires ; puis, plus brièvement, les réactions de quatre membres du groupe de travail « Production » ; enfin, le débat avec les participants, vivement remerciés de leur présence.

I. Interventions de Jean-Louis Beffa, Isabelle Martin et Alain Rousset

Jean-Louis Beffa

Comme je l'ai montré dans mon livre, *La France doit choisir*, l'analyse comparative des politiques publiques des Etats en matière industrielle permet d'avancer un certain nombre de propositions pour la France. Certains Etats paraissent en effet plus efficaces que d'autres pour défendre leur système productif dans le cadre d'une économie mondialisée. Les entreprises, en particulier françaises, sont directement concernées par les politiques adoptées car confrontées à des pays où l'efficacité productive ne rime pas avec cherté, en raison en particulier d'un coût salarial plus faible. Un exemple : les chercheurs et cadres qui innovent en Asie ont des salaires qui, comparés aux nôtres, sont de l'ordre de 25 %. Ainsi, pour la même somme dépensée en euros, l'Asie produit quatre fois plus de recherches que nous. De même, si l'on évoque les personnes qui, dans le monde, font des études après le bac, 25 %

sont aujourd'hui chinois, 20 % indiens et 17 % issus du monde occidental, Etats-Unis et Europe. Dans le monde qui vient, la Chine et l'Inde auront inéluctablement une puissance créatrice déterminante.

Deuxième point : il est plus que nécessaire pour l'Etat, concernant les entreprises, de faire cette distinction entre métier régional et métier mondial. Dans le premier cas, l'entreprise est confrontée à des concurrents qui lui ressemblent. Dans le second, elle ne réalise plus en France que 12 à 13 % de son chiffre d'affaires, son chiffre d'affaires hors France faisant le reste. Or, dans les statistiques sur le commerce extérieur à l'échelle mondiale, les services de haute ou de moyenne technologie n'ont jamais atteint, en volume, les niveaux de l'énergie et des biens industriels. Les politiques publiques devraient donc se donner deux priorités dans la compétition économique internationale : soutenir l'industrie et l'énergie (produire plus sur le sol national et être économes en énergie) et abonder dans le sens des entreprises industrielles exportatrices.

Enfin, l'Etat doit prendre en compte, dans ses décisions pour soutenir les métiers mondiaux, donc exportateurs, trois facteurs déterminants. Le premier relève de la gouvernance d'entreprise, le second du système d'innovation et le troisième de l'association des travailleurs à la stratégie des entreprises. Il ne s'agit pas là d'une action directe de l'Etat mais de ses priorités explicites et de ses mesures destinées à jouer sur le contexte des entreprises. Ces mesures sont d'ordre réglementaire et juridique, d'ordre fiscal et de soutien au financement dans certains cas. D'ordre juridique : il est fondamental, au vu du danger que constitue le monde de la finance, de privilégier le rôle des actionnaires relevant d'un régime industriel et commercial et non d'un régime libéral financier. Ce qui veut dire encourager les actionnariats de long terme, et d'une certaine façon l'actionnariat salarié, donner un rôle stratégique au FSI (fonds stratégique d'investissement), expliciter les priorités de la Caisse des dépôts dans ce sens afin que cette institution joue pleinement son rôle soit, dans son extension, une banque pour l'industrie. Deuxième élément : il faut protéger les entreprises, replacer le conseil d'administration au centre de la décision, jouer la confrontation entre les idées du management, celles des actionnaires et des représentants des travailleurs siégeant directement au conseil des entreprises comme c'est le cas en Allemagne. Dans ce pays, les syndicats surveillent l'engagement des entreprises sur le long terme, leur implication dans la recherche à risque et leur développement sur le territoire national concernant les métiers nouveaux. Siemens, en Allemagne, a démontré l'excellence de ces choix. Enfin, il faut éviter les effets nocifs de l'actionnariat financier, changer les règles du contrôle rampant et généraliser, dans le cadre de la loi, les « bons Breton » destinés aux entreprises françaises pour se défendre des OPA hostiles... Des mesures dont on n'entend guère parler et pourtant essentielles contre le pouvoir de la finance sur les entreprises.

Deuxième facteur déterminant : l'innovation. Un effort est à faire vis-à-vis des grands groupes, comme celui de recentrer l'impôt recherche sur l'augmentation de leurs investissements en matière de recherche ou celui de recréer, sous un autre nom, l'Agence de l'innovation industrielle afin que celle-ci élabore des programmes ambitieux dans lesquels les grands groupes sont obligés de donner des contreparties et les PME nécessairement associées.

Dernier facteur : l'association des travailleurs à la bonne marche des entreprises. Cela signifie développer les systèmes d'intéressement, donner de nouveaux avantages mais avec la prudence nécessaire à l'actionnariat salarié et mettre en avant la discussion avec les syndicats.

Ce qui suppose des mesures fiscales en faveur de la production et non de la seule consommation, des mesures réglementaires quant aux économies d'énergie, une taxation beaucoup plus importante des plus-values à court terme par rapport à celles à long terme, un régime fiscal favorable aux dividendes réinvestis par rapport à ceux distribués. Concernant enfin les charges sociales, l'effort ne doit pas porter sur les seuls bas salaires, car cela ne reviendrait qu'à toucher le secteur des services et non celui de l'industrie.

Isabelle Martin

D'un point de vue syndical, le constat se précise d'une désindustrialisation, d'un affaiblissement du système productif, non seulement en termes de fermeture de sites, de destruction d'emplois, mais aussi en termes de perte de compétences et de qualifications. Le subventionnement des bas salaires, qui explique en partie la situation sociale actuelle, joue en faveur du mouvement progressif de perte de substance industrielle et contribue à rétrécir le champ des emplois dits intermédiaires, ouvriers qualifiés et employés. Cette polarisation entre des emplois très précaires dans les services de mauvaise qualité et ce que l'on a considéré comme une sorte d'Eldorado, à savoir les emplois high tech, a une résonance particulière sur les territoires où la disparition des sites industriels entraîne des conséquences en cascade.

Les mesures d'urgence prises ne suffisent pas à lever l'hypothèque de l'avenir d'un certain nombre de savoir-faire industriels, de leur attractivité et des filières de formation correspondantes. Avec cette perspective que, d'ici 2020, un vrai renouvellement des générations est en marche ; on oublie trop facilement que de nouvelles activités par exemple les éoliennes off shore exigent aussi des ouvriers qualifiés comme des soudeurs. L'avenir est au mélange, à la mixité permanente entre activités de haute technologie et métiers traditionnels de plus en plus qualifiés. Les mesures d'urgence à prendre au regard de la crise sont donc à inscrire dans cette proposition générique « former plutôt que licencier », c'est-à-dire garder les compétences et utiliser massivement le chômage partiel, ce que l'Allemagne a su très bien faire. Au-delà, l'enjeu est bien de sécuriser les parcours professionnels.

Pour relancer le système productif, il faut en passer par des changements profonds dans le système de production autour de quelques axes. Le premier est d'articuler l'industrie avec les services et de ne plus les opposer. Le second fait référence à la notion de développement durable, de transition écologique qui est aussi un moyen de regagner de la compétitivité et de partager ces gains de productivité avec les salariés autour de ce sujet. Le troisième axe porte sur les questions d'export, avec ce bémol qu'il faut tirer parti de l'ensemble des activités diversifiées de la France et donc penser en termes de filières. Le dernier axe souligne cette voie féconde à l'avenir où les technologies et le système productif permettront de mieux répondre aux nouveaux besoins sociétaux, par exemple dans les domaines de la santé et de la dépendance.

La mutation à laquelle il faut faire face est profonde, d'où l'importance de la question de l'anticipation et de la gestion des transitions sociales, donc de l'importance des organisations syndicales dans la compréhension et le partage des enjeux stratégiques. Seul itinéraire pour préparer des reconversions : la méthode avec, pour mots clé, la coopération et l'organisation des filières. 80 % des PME dépendent des grands groupes, d'où l'idée de passer de la notion de sous-traitance à celle de co-traitance. Un point important si l'on veut prendre en compte l'équité et l'égalité entre les salariés.

Quant au dialogue social, un pas a été réalisé avec le MEDEF sur les déterminants de la compétitivité. La compétitivité coût n'est plus la seule à être mise sous les feux de l'actualité.

Le dialogue économique est en train de se construire sur la compétitivité hors coûts, sujet sur lequel de grands dirigeants sont prêts à négocier.

Enfin, le marché de la commande publique, soit deux tiers des investissements français, touche moins de 20 % des entreprises françaises. En Allemagne, 80 % des entreprises nationales sont concernées. Une comparaison à méditer tout comme il est nécessaire de réfléchir à une Europe qui ne soit pas la somme des plans de rigueur engagés, mais le vecteur d'un nouveau pacte social de croissance.

Alain Rousset

Quelques chiffres : entre 2006 et 2008, 54 % des entreprises françaises ont innové, contre 85 % en Allemagne. Malgré un effort public massif en France – on est passé de 1 à 4 milliards d'euros –, il n'y a pas eu d'augmentation de la part des entreprises en R&D. D'où une première série de questions, dont la première est de savoir s'il faut perdurer dans cette voie : face à une recherche privée trop faible, la part des subventions publiques dans ce secteur stratégique des entreprises privées représente une part trop importante, si l'on compte aussi l'achat par les collectivités locales de tramways ou de trains. Deuxième type de questions : si la productivité est stable en France, il faut en chercher une des raisons dans la relation au travail. La souffrance au travail, illustrée dramatiquement par les suicides à La Poste ou à France Télécom, va bien au-delà de ces deux entreprises et explique en partie la stabilité de la productivité. A l'inverse, si une région accompagne une entreprise dans sa recreation – le tissu industriel français a vieilli plus vite que les autres –, dans la reprise de son *process* de production, les gains de productivité peuvent s'élever à 100 %. Seul l'effort de modernisation du tissu industriel français, avec les investissements que cela suppose, peut efficacement répondre à la dégradation de la productivité et de la compétitivité.

Enfin, une sorte de « plafond de verre » bloque les PME françaises et explique la désindustrialisation systémique à l'œuvre sur le territoire. D'un côté, les grands groupes, tirés à l'international, ne créent que peu d'emplois dans l'Hexagone ; de l'autre, les PME françaises ne peuvent se comparer au réseau des entreprises intermédiaires qui existe en Allemagne et au Canada, réseau qui entretient une relation constructive avec les grands groupes de ces deux pays. Ou, pour le dire autrement, il est nécessaire que les grands groupes structurent leur sous-traitance, quitte à ce que l'Etat provoque ce changement. Il est non moins indispensable que la culture des agents de la commande publique cesse de privilégier, à l'image des acheteurs de la grande distribution, le moins-disant, c'est-à-dire le moins cher. Il faut aussi faciliter l'accès au financement, l'ouverture d'une banque publique d'investissement par la régionalisation du FSI et d'OSEO. Enfin, la culture des entreprises devrait évoluer et conduire les chefs d'entreprise à dépasser les effets de seuil, les inciter à avoir des fonds propres dans leur capital sans avoir peur que celui-ci soit dilué.

L'industrie doit faire face à un problème culturel. La France s'est, en effet, retirée progressivement de ses métiers. Or la créativité et l'innovation existent toujours, mais l'on ne sait plus les rendre matures et les industrialiser. Le colbertisme a misé sur le spatial et l'aéronautique tout en pensant que le reste suivrait. Ce présupposé est erroné si l'on évoque les Länder allemands ou les provinces espagnoles qui disposent d'un système d'accompagnement pour la création d'entreprises, leur financement et la qualification des équipes d'ingénieurs. Cette question se posera tant que l'action industrielle centralisée, qui désindustrialise les territoires, ne se déportera pas sur les régions, évitant ainsi la

consanguinité entre l'Inspection des finances et les grands groupes, tout comme celle des conseils d'administration.

Si les grands groupes français jouent leur rôle de champions internationaux, ils ne se plient pas, en effet, à une sorte de devoir, comme en Allemagne, de re-industrialisation du pays. On peut ainsi avancer que le modèle français centralisé coûte aussi cher qu'il est inefficace. On peut trouver des remèdes : réarmer un Etat en perte de toute expertise et le transformer en lieu d'intelligence économique ; éviter ses doublons sur les territoires, source d'inefficacité industrielle et de coûts financiers ; faire des choix, dans quelques technologies clés, contrairement au grand emprunt qui a fait du saupoudrage sans stratégie arrêtée. D'autres pistes existent : donner au CEA un rôle de support technologique aux côtés des laboratoires et ne plus l'enfermer dans le militaire ; réviser le pacte productif/pacte social de l'Etat sans plus miser sur les basses qualifications ; mettre en œuvre la sécurisation des parcours professionnels tout en garantissant à l'entreprise une plus grande flexibilité dans les procédures.

Le système actuel doit être révisé afin de prendre en compte l'importance indiscutable du niveau régional à tous les niveaux du *process* de production et ne plus accumuler de retard par rapport à d'autres pays comme l'Allemagne.

II. Réactions de membres du groupe « Production »

Marc Deluzet

Le facteur humain est à prendre en compte non seulement dans l'association des salariés au plus haut niveau de l'entreprise, mais aussi au plus près des différents niveaux hiérarchiques de l'organisation. En effet, la souffrance au travail vient du fait que les salariés ont de moins en moins d'autonomie, que l'entreprise est pensée et vécue comme un système de procédures sur lequel les capacités humaines pèsent de moins en moins. L'articulation entre la crise du travail, la souffrance au travail et les questions d'innovation (moins on est autonome, moins on est formé, plus la compétitivité décroît ou stagne) semble se confirmer. C'est bien la question de la culture du pouvoir qui est ici en jeu, les modes de management et, au-delà, le sens à donner au terme « diriger ». Une entreprise est une communauté humaine vis-à-vis de laquelle des politiques de développement doivent être élaborées pour rattraper le retard pris sur les autres sphères de la société. Au regard de la démocratisation qui touche le rapport à l'autorité dans bien des domaines, et au premier chef la famille, l'impact démocratique reste faible dans l'entreprise, sur la capacité des acteurs à avoir une certaine maîtrise des choses. Enfin, si l'on pose la question du développement durable, du changement de modèle de croissance et de développement, il est tout aussi essentiel de réfléchir sur la nature de l'entreprise, sa finalité et ses missions.

Laurent Weil

La qualité reste le levier en matière de concurrence à l'exportation, pour différencier les produits « made in France ». Or, les entreprises françaises semblent avoir baissé la garde dans ce domaine. Si l'image des produits français ne s'est pas dégradée, elle est restée stable en revanche et ce au moment où celle des produits de nos principaux concurrents s'améliorait. Dans le cadre de la mondialisation, deux axes sont à développer. Le premier, plus défensif, est de rapprocher les standards sociaux et environnementaux, c'est-à-dire agir sur les normes pour pouvoir, comme le font les Etats-Unis, réserver un certain nombre d'appels d'offre aux entreprises européennes uniquement. Pourquoi ne pas créer une agence de notation

européenne qui lie, au lieu de les opposer, responsabilité sociale et environnementale ? Deuxième axe : doter l'Europe d'outils offensifs comme le font les autres pays industrialisés, d'où la nécessité de comparer les différentes politiques publiques. Celles-ci doivent être davantage conditionnées au maintien de l'emploi en France, ce qui revient à dire qu'il faut réinstaurer des contrôles, de l'action publique là où l'Etat a baissé les bras depuis longtemps, perdu en compétence et désarmé le niveau régional.

Laurent Joudon

Un premier point : l'énergie est un choix de société. Depuis quinze ans, l'énergie choisie est celle, libéralisée, de la concurrence en soi, du profit rapide, reportant le risque sur le consommateur. Deuxième point : l'énergie relève de la liberté collective et doit éviter les engrenages. Or, le tout-nucléaire n'est rien d'autre qu'un engrenage car il repose sur une logique auto-entretenu. Il faut veiller à ne pas créer de nouvelles dépendances, à ne pas faire des paris quelque peu dogmatiques sur des technologies « miracle » dont on ne connaît aujourd'hui ni les contours, ni les coûts, ni les possibilités d'industrialisation. La politique de soutien au photovoltaïque est ainsi un très beau cadeau pour l'industrie chinoise, mais qui a un coût très élevé pour les consommateurs, soit 2 milliards d'euros par an. Autre point : retrouver des leviers pour l'action publique, faute de quoi il est impossible de piloter les choix énergétiques, c'est-à-dire de réformer l'organisation du marché électrique en France qui risque de ne pas garantir des prix abordables pour les consommateurs, ni de représenter de bons choix d'investissement à long terme. Dernier point relatif à l'ambition française vis-à-vis d'une politique énergétique : la France a des atouts, des leaders mondiaux dans de nombreux secteurs de l'énergie, des industries comme des PME compétentes dont il faut provoquer les coopérations au niveau national et européen. L'Europe du gaz a aussi des atouts : 500 millions de consommateurs et un véritable réseau de nœuds énergétiques qui passe par l'ouest du continent eurasiatique. Ceci devrait inciter à une véritable diplomatie de l'approvisionnement gazier, à l'établissement d'une relation d'interdépendance avec les producteurs. Or, la logique de l'Union européenne laisse à un oligopole d'entreprises qui n'ont pas les mêmes logiques le soin d'assurer ce qui est une garantie importante pour notre continent. Un constat qui peut conduire à une révision utile des traités et participer de ce réarmement de l'Europe.

Jean-Noël Vieille

La financiarisation s'est traduite par des montants de cash qui sont responsables en partie de la crise financière. Un capital a été ainsi totalement gaspillé au cours de ces dernières années. Ne faudrait-il pas aujourd'hui, car nous avons la chance d'avoir de grands groupes, relancer la croissance aussi par le pouvoir d'achat ? La majorité des groupes ont cette capacité. Au niveau européen, sur les cent plus grandes entreprises, la situation de cash est estimée à près de 30 % de la valeur ajoutée, les investissements ne représentant que 20 à 22 %. Il est possible de redonner un peu de pouvoir d'achat ou, comme en Allemagne via les syndicats, de négocier modération salariale contre emplois. Sur l'aspect fiscal, modifier le calcul du résultat fiscal et prendre directement la notion d'investissements (au lieu de dotation aux investissements) permettrait de stimuler le développement. Concernant la fiscalité directe, les bénéficiaires réinvestis ne devraient être imposés qu'à 15 %, mais les bénéficiaires non réinvestis imposés à 40 %. Nous avons une autre proposition sur la déduction fiscale des intérêts d'emprunt qui représente un gain d'une vingtaine de milliards d'euros. Doit-on laisser les choses en l'état ?

Enfin, vis-à-vis de la mondialisation, il faut se convaincre que les enjeux sont plus européens que français et donc penser en termes de filières européennes. Et ce au moment où une forme d'égalisation se profile, comme le montrent la hausse des salaires en Chine et les relocalisations qui interviendront dans l'agenda des entreprises.

III. Débat

Le premier intervenant souligne l'importance de changer le ratio pour la déduction des intérêts. Le capital investissement se fait aujourd'hui au frais de l'Etat tout comme les surprofits des actionnaires se font sur son dos. La mesure proposée mettrait un terme à cette spéculation des plus négatives qui neutralise la création de la valeur ajoutée pour se mettre au seul service d'un système financier. Ce serait aussi influer sur cette tendance lourde des entreprises à être séduites par le LBO (*leverage buy-out*). Autre point intéressant : dégager des technologies clés en croisant cet exercice, filière par filière, avec la possibilité ou non de faire des champions nationaux. Des opportunités existent dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'industrie spatiale et pharmaceutique. Un deuxième point doit être soulevé, à savoir l'influence des normes britanniques sur Bruxelles. Il est temps de remettre en cause les contraintes d'un certain nombre de mesures de la Commission de la concurrence telles qu'elle les exerce aujourd'hui. Il faut lever cette contradiction entre l'approche comparative strictement européenne de cette Commission et la concurrence qui se joue à l'échelle mondiale. Une véritable négociation doit être menée en faveur d'une politique de coopération entre un nombre limité de pays, politique détachée de celle, dévoyée, de la Commission de la concurrence européenne.

Pour le deuxième intervenant, deux questions se posent à court terme. La première concerne le secteur automobile. Le débat a été lancé par le patron allemand de Volkswagen dénonçant le manque de compétitivité à l'échelle mondiale des constructeurs français et italiens. Faut-il, et cela concerne au premier chef les syndicats, faire appel à l'Europe pour financer l'accompagnement social lors de la fermeture des sites – les Etats n'ayant plus les moyens de le faire – ou pour financer la compétitivité de ces entreprises, avec ce présupposé qu'il n'y a pas assez d'argent pour faire les deux ? La seconde question porte sur la sidérurgie et l'aluminium, sur le fait de savoir si ce sont des secteurs stratégiques, si l'industrie européenne peut se passer d'avoir une production propre sans être soumise à des groupes étrangers, en position oligopolistique et pour qui l'Europe est un territoire comme un autre.

L'intervenant suivant soumet quelques remarques d'ordres différents. La première porte sur l'association des travailleurs à la marche des entreprises. Un premier pilier concerne la présence des salariés dans les conseils d'administration. Un deuxième, plus important dans les faits comme le montre l'exemple allemand, repose sur les pouvoirs de veto des comités d'entreprise sur la plupart des décisions managériales au niveau local. La France ferait sans doute bien de s'inspirer de cet exemple qui, malgré de nouvelles responsabilités des syndicats, permet de retirer tous les avantages que représente l'association des salariés à la marche des entreprises. Une seconde remarque porte sur la question de l'actionnariat salarié, ce qui est pour cet intervenant une erreur magistrale. Pousser les salariés, ce qui a été fait en France, à mettre une part significative de leur épargne dans l'entreprise où ils travaillent représente un gros risque financier pour eux. En revanche, donner plus de pouvoir aux directions d'entreprise et à leurs actionnaires stables est une bien meilleure solution pour se défendre contre des OPA. Troisième remarque : la question posée par les ETI, les entreprises de taille intermédiaire, dans le secteur essentiel des biens d'équipement où la France a perdu pied tandis que les ETI allemandes, parce qu'elles se sont spécialisées sur ce terrain, pèsent et exportent. Quelles solutions envisager pour que les ETI françaises regagnent une place significative dans cette filière ? Autre question : l'industrie allemande se porte bien car elle a

su articuler le territoire national et un *interland* que représentait l'Europe de l'Est après la chute du Mur. Ne doit-on pas considérer que le Maghreb d'après les révolutions peut être cet *interland* dont la France a tant besoin ? Une dernière remarque, essentielle, porte sur la question du taux de change. La désindustrialisation de l'Europe de l'Ouest dans les années 2000 s'expliquerait non par une dérive des coûts salariaux, mais par l'évolution du taux de change de l'euro. Si l'on veut réindustrialiser la France comme les autres pays du Sud aujourd'hui en crise, il n'y a d'autre solution que d'agir massivement sur la question du taux de change de l'euro, même si cela représente une initiative politiquement difficile vis-à-vis des Allemands.

Un nouvel intervenant souhaite rebondir sur ce point et sur le rôle du taux de change dans la hiérarchie des raisons qui expliquent la désindustrialisation du territoire français. En effet, entre 1996 et 2002, la situation était sensiblement différente et notre balance commerciale excédentaire. La désindustrialisation a connu une formidable accélération à partir de 2002, phénomène à mettre en relation avec la fluctuation du taux de change entre l'euro et le dollar. A la fin des années 1990, un euro s'échangeait contre 0,95 dollar. Dans la décennie qui a suivi, le dollar s'est déprécié jusqu'à 1,5, voire 1,6 euro. Une monnaie qui fait des yoyos de cette ampleur ruine tous les efforts réalisés.

Un autre intervenant rapporte plusieurs chiffres de la DG Commerce de la Commission européenne, datant de 2010. Les marchés publics de l'Union européenne se sont ouverts aux entreprises étrangères à hauteur de 84 %, contre 12 % aux Etats-Unis, 23 % au Japon et 30 % au Canada. Ces mêmes marchés publics européens représentent vis-à-vis des autres pays signataires de l'accord OMC sur les marchés publics 312 milliards d'euros alors que les Etats-Unis ne dépassent pas 34 milliards et le Japon 22 milliards. Et la dernière conférence de l'OMC n'a rien changé, malgré les promesses faites par le Japon.

Le dernier intervenant commente certains propos tenus. Ainsi, un des critères pour apporter une aide aux entreprises devrait être le plus ou moins bon climat social. A regarder usine par usine, entreprise par entreprise, le taux d'accidents du travail dépend du climat social, soit des plus ou moins bonnes relations à l'intérieur de l'entreprise, du mode de fonctionnement de celle-ci, de la place qu'elle donne aux notions de respect et d'association. En second lieu, le taux de change ne joue guère si l'on compare la France et l'Allemagne. Ce qui frappe, c'est la désindustrialisation française, en matière d'automobile par exemple où existe un différentiel de gestion qualitative. Il y a en France un début de perte de compétences, tant dans le domaine organisationnel que technologique, dont nous ne sommes guère conscients.

Jean-Louis Levet remercie les invités et l'ensemble des participants sur une question – la réindustrialisation de notre économie – dont l'analyse et les actions à mettre en œuvre font consensus : il est impératif que la production (au sens large) et l'emploi constituent la priorité politique de la prochaine équipe gouvernementale. Il convient de passer de mesures prises ces dernières années sans grande cohérence en faveur de l'industrie à une véritable stratégie industrielle de développement.